

Compte rendu du conseil régional du 19 mai 2017

1) Compte-rendu du C.F. :

A) Suite à la démission du Directeur général, la FFB a recruté Valérie Besse (cf. l'As de Trèfle).

B) La situation financière de la fédération devient critique pour diverses raisons ; savoir :

- Il manque 100 000 € pour boucler le budget des championnats du monde à Lyon (budget global de 1,5 millions €) ; des pistes sont en cours d'exploration pour combler ce trou (pour le détail des épreuves voir l'As de Trèfle).
- Le coût du projet EASI (nouveau site) est supérieur à 3 millions €, montant bien plus important que prévu .S'agissant d'un investissement, l'amortissement sera réalisé sur 10 ans, soit une charge annuelle dès 2017 de 300000€.
- Baisse de la fréquentation aux tournois de régularité de 5,3 %.
- Baisse de la participation aux compétitions en particulier promotion.
- Baisse régulière du nombre de licenciés d'environ 1000 par an, malgré les actions télévisuelles.
- Arrêt définitif du sponsoring de la société générale. Des tractations sont en cours avec le crédit mutuel mais sans résultat à ce jour. D'autres nouveaux sponsors ont certes été trouvés mais pour des montants inférieurs (Optic 2000, Costes viager et Domotys,.....).Perte sèche à ce jour d'environ 200000€.

- Conséquences : déficit prévu de l'ordre de 300 000 € au 30 Juin 2017 et si rien n'est fait de 600 000 € au 30 Juin 2018.
- Pour mémoire, en 2012, les disponibilités de la fédération s'élevaient à plus de 2 millions € ; en 2017 elles sont inférieures à 700 000 € et seront négatives en 2018.
- Suite à une discussion houleuse, le projet initial de mesures tant de réduction de charges que de hausses de tarifs a été modifié et il a été décidé à la majorité relative (18 votes pour ; 12 contre et 9 abstentions) de supprimer la campagne publicitaire de septembre prochain (gain théorique de 300 000€,mais inférieur en réalité compte tenu du fait que les championnats à Lyon offriront des opportunités médiatiques) ainsi que la remise en route de

l'opération "Génération Bridge, à vous de jouer" anciennement "Bridgez-vous bien " du 2 septembre au 1 octobre et d'augmenter quelques tarifs (voir le détail dans le paragraphe suivant et les incidences au niveau comité); la proposition de diminuer de 25 % les remboursements de frais de déplacements pour les finales nationales n'a pas été retenue.

Une étude est en cours pour réaliser des économies sur différents postes l'an prochain.

C) Divers :

- La numérotation des divisions en interclub a été changée :

La division 1A devient division 1

La division 1B devient division 2

La division 2 devient division 3

La division 3 devient division 4

La division 4 devient division 5

Jean Lorin conseille aux Présidents de clubs d'informer leurs licenciés et d'expliquer à ceux qui pensaient changer de division que c'est bien le cas !

- Des modifications mineures ont été apportées au RNC (règlement national des compétitions) afin d'éviter la triche : transfert du chariot et ouverture du guichet par le camp du déclarant par exemple. Jean Lorin conseille aux Présidents de clubs d'informer leurs licenciés.

2) Comité : situation et incidences des augmentations fédérales

a) Incidences fédérales

- La licence Fédérale cadet passe de 2 € à 7,5 € ; gain de 30 250 € au niveau national ; Jean Lorin trouve cette augmentation paradoxale puisque la licence reste gratuite pour les nouveaux bridgeurs la 1^o année, sauf pour les cadets. Jusqu'à présent le comité prenait en charge ces 2€ en ne les répercutant pas aux clubs. Or, en Champagne comme ailleurs, ces cadets n'intègrent pas de clubs ensuite (seulement 125 nouveaux licenciés d'origine scolaire au niveau national) .Jean Lorin propose que le Comité n'assume pas cette charge de 7.50€ et la facture aux clubs qui en contrepartie bénéficient de subventions fédérales .La décision sera prise lors d'un prochain BE.
- La part FFB de la licence avait été augmentée de 3 € pour financer les championnats à Lyon (14,5 € à 17,5 €) et il avait été décidé qu'elle redescendrait à 15,5 € l'an prochain. La FFB a proposé qu'elle reste à 17,5 € mais quelques présidents de Comité regrettant que la parole donnée ne soit pas respectée, elle a donc été fixée à 15,5 € (perte de de 160 000 €).

- Par contre, et en contrepartie la FFB a décidé d'augmenter de 0,10 € par paire et par tournoi de régularité la redevance points d'expert FFB (gain de 120 000€).

Jean LORIN est en désaccord avec ces modifications de tarifs qui pénalisent une nouvelle fois les joueurs de clubs ne participant pas ou peu aux compétitions ce qui risque de les faire partir vers les clubs non affiliés. En conséquence, sur sa proposition, le bureau a adopté à l'unanimité de :

-Augmenter la part comité de la licence de 2€ qui reste donc globalement au même tarif que l'an dernier soit 43€, (FFB passe de 17.50 à 15.50€ et Comité passe de 25.50 à 27.50€ ; gain pour le comité d'environ 2100€).

-Diminuer la part comité sur les tournois de régularité de 8 ou 10 cts (FFB passe de 1€ à 1.10€ et part Comité de 0.53€ à 0.45€ ou 0.43€ ; perte comité d'environ 2100€)

- En définitive, sur l'année, un brideur champenois participant aux tournois de régularité ne subira donc aucune augmentation (ni son club).
- Les droits Fédéraux d'engagement à certaines compétitions ont été revus à la hausse et seront pour ceux qui nous concernent intégralement répercutés au niveau comité/ligue.
 - ⇒ Pour la DN 1 et 2 par paires, passage de 260 € à 300 €
 - ⇒ Pour la DN3 par paires, passage de 45 € à 50 € (comité ligue passe donc de 120 à 130€).
 - ⇒ Pour les entraînements nationaux 1, passage de 70 € à 80 €
 - ⇒ Pour les entraînements nationaux 2, passage de 90 € à 100 €
 - ⇒ Pour les DN 1 et 2 par 4, passage de 750 € à 900 €
 - ⇒ Pour la DN4 par 4, passage de 80 € à 100 € (comité ligue passe donc de 240 à 260€).
- Création d'un droit d'engagement pour les finales nationales aujourd'hui gratuites
 - ⇒ 40 € par paire
 - ⇒ 96 € par équipe
- Les buffets lors des finales nationales seront moins copieux et il ne sera plus servi de champagne.
- Louis Gobron demande si la FFB a envisagé de vendre son immeuble pour combler son déficit. Jean Lorin répond que non, même si cette option a été proposée par un comité (valeur estimée à 10 millions €) et rappelle la réponse qu'il a apportée à JC Dazy lors du BE : en cas de faillite il y aura un dépôt de bilan de la fédération, mais les Comités qui sont des entités juridiques indépendantes ne seront pas impactés (toutefois, quid d'un comité sans FFB). Il précise que la FFB demande par ailleurs aux Comités de lui fournir leurs bilans afin de pouvoir

présenter un bilan consolidé aux banques dans le cadre de la négociation de l'emprunt rendu nécessaire par le projet EASI.

b) Situation du comité :

Le nombre de licenciés en Champagne est passé de 1467 en 2016 à 1319 à ce jour, se détaillant comme suit : pour les licences payantes, petite hausse de 1085 à 1095 : baisse de 71 pour les jeunes et plus inquiétant pour l'avenir, une baisse de 92 pour les licences de bienvenue gratuites.

Malgré une baisse de la participation aux compétitions, une baisse importante 6 à 7% de la participation aux tournois de régularité ainsi qu'une hausse de certains frais tels que l'arbitrage et les déplacements, le bilan financier 2017 sera certainement positif mais moins élevé que l'an dernier.

Contrairement à la fédération, le comité dispose de disponibilités confortables qui permettent de voir l'avenir avec un certain optimisme et surtout une nouvelle fois de ne proposer aucune augmentation de tarif pour l'an prochain

Une version quasiment définitive du calendrier a été présentée par J.P. Pottelette vivement remercié pour ce travail fastidieux et ingrat par Jean Lorin.

Claudie et Corinne commenceront dès que possible la rédaction de l'agenda pour envoi à l'imprimeur. Une version papier est remise ce jour aux présidents de clubs et leur sera envoyée dès demain en dématérialisé pour affichage.

Marc Noël demande quand il sera mis sur le site ; réponse dès lundi

Claudie et Corinne commenceront dès que possible et avant fin Juin la rédaction de l'agenda et des tableaux par série.

Philippe Simon constate que comme l'an dernier les dates limites de la coupe de France coïncident toujours avec le début des vacances scolaires. Il lui est rappelé que ces dates sont des dates butoir et que les équipes peuvent se rencontrer avant.

- il conviendra d'éviter de décentraliser des compétitions à Châlons-en-Champagne malgré leur très bon accueil à cause des conditions matérielles, dans tous les cas pas toujours les promotions. Jean Lorin en profite pour remercier le club de Chalons pour les efforts toujours réalisés par ses membres pour accueillir au mieux les compétiteurs et précision utile « gracieusement ».
- **L'opération "Général Bridge, à vous de jouer !" aura lieu du 2 septembre au 1^{er} octobre ; les inscriptions en ligne débuteront le 29 mai et se termineront le 15 Juin ; les clubs inscrits**

recevront des affiches, des flyers, des dossiers de presse avant la fin Juin. Jean Lorin invite tous les présidents de clubs à faire le maximum pour recruter de nouveaux bridgeurs comme des journées portes ouvertes, de l'initiation gratuite, participation au forum des associations, etc. vous pouvez contacter le service communication de la FFB au 01 55 57 88 42 ou par mail : communication@fbridge.net

- Jean Lorin informe qu'il a présenté sa démission de la Présidence au bureau, démission effective lors de la fête de la MBC qui vient d'être reportée au 1^{er} juillet. Il remercie les membres du BE et du CR qui l'ont aidé pendant ses 6 années de Présidence et aussi Corinne avec laquelle il a toujours travaillé en osmose et en toute confiance. Il laisse à son successeur un comité aux finances très saines et lui souhaite bon courage et bonne chance.

Louis Gobron demande si les autres membres du BE démissionnent aussi et comment cela va se passer. Jean Lorin répond que pour l'instant il est seul et que comme l'an dernier il y a aura un appel à candidatures et un vote à l'AG du 30 septembre 2017.

Claudie Mérigeau répond qu'elle discutera avec les candidats et prendra sa décision ensuite.

La réunion a été suivie d'un repas très apprécié confectionné par Jérôme Abran et d'un tournoi réunissant 24 paires.

Jean Lorin